

Balade pédestre

Le tour des grands buissons

NANNAY



Office de tourisme

LA CHARITE-SUR-LOIRE

Bertranges - Val de Nièvre

www.lacharitesurloire-tourisme.com

Le tour des grands buissons



Les Conviviales de Nannay

Organisé depuis 2000 par l'association « Ni vu, ni connu », ce festival met à l'honneur l'art et la ruralité, notamment par la projection de films en salle, en extérieur, en ciné-jardin chez l'habitant, en ciné-forêt. Les artistes en résidence se rapprochent de la population locale pour proposer des soirées à thèmes et des animations, permettant ainsi la rencontre et l'échange entre des réalisateurs et des personnes concernées par le monde rural. Le festival se déroule en 2 temps, 3 jours décentralisés puis une semaine de festival à Nannay, le tout durant la deuxième quinzaine du mois d'août.



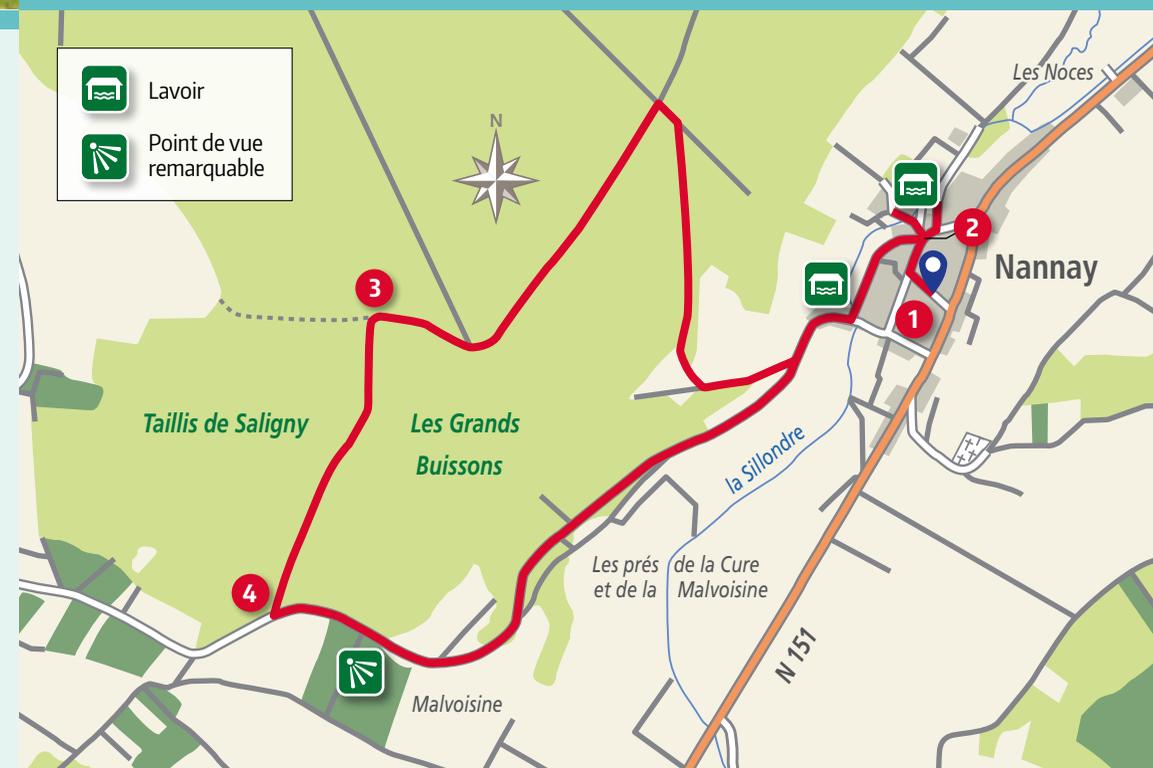
Nannay possède un cinéma d'une soixantaine de places, avec des projections hebdomadaires, géré par les bénévoles du comité des fêtes du village. Il a été créé en 1972 et a débuté en tant que ciné-club. En 1991, il devient également un point du circuit itinérant panoramique.

www.nannay.fr

▼ Nannay

- Balade poétique mêlant les paysages champêtres à l'art. Ce petit village tranquille et vallonné propose une multitude d'œuvres contemporaines installées en pleine nature. Des œuvres parfois éphémères évoluent avec les saisons et sauront vous rappeler que rien n'est permanent et que seul l'instant présent est bien réel.

- 1 De l'église, vous voyez déjà les premières œuvres : *Loup-Foque* de Thierry Chollat et *Sphère* de Pierre Galais collée à l'église. Descendez ensuite la place de la mairie. Sur votre gauche, l'arbre *Tree'cycle métallique* de Bruno Marion appelle à reconsidérer nos modes de consommation. Tournez ensuite à droite, rue de la Chaume. Sur le mur de l'ancienne école, vous rencontrez l'œuvre *Nanto* de Joëlle Dautricourt. Ce terme gaulois désigne « la rivière, le ruisseau » et fait référence aux origines du village. Rejoignez la rue des Chailloux où vous apercevrez *la Borne des va-nu-pieds* de François Davin et *Les Moutons* de Titus Titos.
- 2 Revenez sur vos pas et prenez la rue des Lavoirs jusqu'à atteindre le deuxième lavoir puis remontez à droite la rue Belle Catherine. Après 150 m, vous découvrez *l'Enfumoir* de Thierry Husson. À ce moment, bifurquez à droite dans le chemin qui monte vers la forêt. Vous croiserez en route après le virage, *Le Terrier de taille humaine* de Benoît Sicat. Au grand carrefour, engagez-vous dans le sentier à gauche.
- 3 900 m plus loin, au croisement, tournez à gauche et redescendez le chemin qui mène à la sortie du bois.
- 4 Prenez à gauche la route goudronnée qui descend au village. Un joli point de vue s'offre à vous. Peu après, découvrez *La Vénus de Nannay*. N'ayez pas peur de vous approcher, son cœur s'enflammera en rouge et ses vaisseaux s'illumineront. Plus loin, l'œuvre insolite appelée *La Déhiscence* est un lieu idéal pour faire une pause. Continuez sur cette route afin de retrouver le lavoir. Le retour se fait par le même itinéraire qu'à l'aller.



 Distance : 5 km

 Durée : 1h15

 Difficulté : facile

Couleur du balisage : **jaune**

Départ : Nannay,
église Saint-Aignan

RECOMMANDATIONS

Il est conseillé :

- De porter un équipement adapté, si possible d'une couleur claire ou réfléchissante. De prendre des chapeaux par beau temps,
- D'emporter de l'eau et de la nourriture pour reprendre quelques forces pendant l'effort. D'être prudent en ne buvant pas l'eau des ruisseaux, une eau claire ne signifie pas une eau potable, les animaux ont pu souiller les cours d'eau,
- D'informer vos proches de votre lieu de randonnée et, dans la mesure du possible, de ne pas marcher seul ou s'assurer qu'une personne sait où vous vous trouvez et à quelle heure vous comptez revenir,
- De faire le bon choix : la randonnée que vous envisagez est-elle adaptée aux conditions météo, à votre capacité physique, à votre équipement, au temps dont vous disposez ?
- De respecter le tracé des sentiers et de ne pas tenter de raccourcis : le piétinement de la végétation peut rapidement dégrader un milieu et vous risquez de vous perdre,
- De rester discret : pensons aux autres et à la sérénité de la nature. Si la réglementation du site autorise la présence de votre chien, tenez-le en laisse. Il pourrait provoquer des dommages sur la faune sauvage ou la déranger,
- D'éviter les feux, notamment dans les zones à risques, les milieux couverts (forêts) peuvent s'enflammer très rapidement.



Respecter les règles de certains lieux :

Forêt domaniale des Bertranges : il s'agit d'une forêt de production, des hommes y travaillent et des engins y circulent. Ils ont la priorité. La circulation automobile est réglementée. Veuillez respecter les zones interdites à la motorisation.

À savoir :

Certains sentiers nécessitent de se renseigner à la mairie concernant les jours et horaires de chasse (généralement d'octobre à mars). Certains sentiers peuvent présenter des passages boueux en période de pluie.

Les informations contenues dans cette fiche peuvent varier avec le temps. En aucun cas, la responsabilité de l'office de tourisme, des collectivités ou leurs représentants en cas d'accident, d'anomalie ou de changement sur le parcours, ne pourrait être engagée. Si vous constatez une ou plusieurs anomalies sur un sentier, sachez que la FFRP propose un dispositif « Eco-veille » qui permet d'alerter et de référencer le problème rencontré.

<http://nievre.ffrandonnee.fr/>
ou <http://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Cette fiche est offerte par l'office de tourisme. Retrouvez l'ensemble des parcours pédestres de la destination les Bertranges dans les brochures disponibles dans nos lieux d'accueil. Prix 6 € l'unité.



À La Charité-sur-Loire - 5, place Sainte-Croix - 58400 La Charité-sur-Loire
Tél. : 03 86 70 15 06 - contact@lacheritesurloire-tourisme.com

À Prémercy - Tour du château - 58700 Prémercy
Tél. : 03 86 37 99 07 - o.t.premery@gmail.com

À Guérigny - Site des Forges Royales - 58130 Guérigny
Tél. : 06 43 45 20 51 - o.t.guerigny@gmail.com

www.lacheritesurloire-tourisme.com